



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24020300

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

23 -01- 2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0756 808 450**

Nom

(en entier) : **JERICH LOGISTICS TOURNAI**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE DU BOIS DES HOSPICE 1 - 7522 TOURNAI**

Objet de l'acte : NOMINATION DU REVISEUR D'ENTREPRISE

L'assemblée générale spécial du 16 janvier 2024 a décidé ce qui suit:

A. Nomination du réviseur d'entreprise

L'assemblée a décidé de nommer La SRL "Figurad Bedrijfsrevisoren", numéro d'enregistrement IRE B00027, numéro d'entreprise 0423.109.644, ayant son siège social à 9051 Gand (Sint-Denijs-Westrem), J-B de Ghellincklaan 21, représentée par Monsieur Geoffrey Loontjens (A02712), réviseur d'entreprises, est nommée comme commissaire de la société pour une durée de trois ans. Ce mandat débute en 2024 et concerne les comptes annuels des exercices clos le 31 décembre 2023, le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025.

B. Procuration spéciale

L'assemblée donne une procuration spéciale à la BV "SANDERS ACCOUNTING & CONSULTING", numéro d'entreprise 0418.105.137, ainsi qu'à ses préposés, mandataires et agents, chacun autorisé à agir individuellement et tous domiciliés au siège social de la société, avec possibilité de substitution, pour accomplir toutes les formalités utiles ou nécessaires, en ce compris la signature des actes de publication à déposer au greffe du tribunal de commerce et à conclure tous les accords et transactions nécessaires en raison des décisions qui précèdent, avec toutes les institutions de droit privé et de droit public et, entre autres, avec les tribunaux des sociétés, la Banque-Carrefour des Entreprises, les guichets d'entreprises, l'administration de la TVA, les autres administrations fiscales et d'autres organismes, afin de signer tous les documents au nom de la Société.

Herbert Friedrich JERICH

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).